

Téléthon

Comme les années passées, les enfants de l'école se sont mobilisés le mardi 2 décembre à l'occasion de « la course du muscle ». Très bien encadrés par les élèves d'une classe du Bac Pro « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » du LP Raoul Mortier de Montmorillon et ses enseignant.es, les enfants ont multiplié les activités, synonymes de promesses de dons à l'AFM Téléthon. En plus des efforts des jeunes de l'école, l'urne disposée à la mairie a permis à plusieurs associations de la commune et à des particuliers de contribuer. Au total, le don à l'AFM Téléthon s'élève à 1 200€ !

Grosse journée vélo le 4 octobre à Saulgé !

Une championne de France sur le podium, c'est une des images de la grosse journée cycliste qu'a connu Saulgé avec les 3 courses du Trophée des Champions. Chez les féminines, c'est la nantaise Justine Jégu qui l'a emporté devant la championne de France amateur, Noémie Abgrall !



C'est le traditionnel circuit du Prix de Saulgé qui a revêtu le temps d'une journée, avec les côtes de La Macherie et du Bancheureau comme juges de paix !

Au-delà du sport, la mobilisation d'une centaine de bénévoles de la commune, en lien avec les associations, a été impressionnante et a marqué nombre des partenaires de la journée. Bravo à toutes et tous pour cette implication !

Marché de producteurs

Le 19 septembre, la municipalité a confié à une classe de BPREA du lycée agricole de Montmorillon l'organisation d'un marché de producteurs (photo NR/CP).

Défi relevé avec succès par les jeunes avec la venue d'une quinzaine de producteurs et une belle diversité de produits. Les associations de la commune ont pu mettre en avant leurs activités alors que le comité des fêtes a pris une part active en mobilisant matériel et bénévoles. Une belle mise en avant du travail des producteurs locaux !



Marché de Noël

Comme chaque année, et malgré une météo défavorable, le marché a attiré du monde sur la Place du Prieuré.

Sous la houlette de la municipalité, le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Élèves se sont mobilisés pour préparer et faire vivre une manifestation dont la convivialité ne se dément pas année après année.

Comité des Fêtes

Son Assemblée Générale aura lieu ce dimanche 18 janvier. L'association joue un rôle fort dans l'animation locale. Elle organise plusieurs soirées chaque année ainsi que l'Assemblée annuelle en août en lien avec la commune. Elle participe aussi au marché de Noël ou au festival Gartempe Guinguette, mobilisant nombre de bénévoles, son matériel et un savoir-faire éprouvé dans la bonne humeur !

Les bonnes volontés sont les bienvenues pour poursuivre le travail d'animation locale que porte le Comité des Fêtes. Si vous êtes intéressé.e pour consolider le conseil d'administration de l'association, rdv pour l'AG ce 18 janvier ou prenez contact au 06 07 05 76 63.

Bibliothèque municipale : nouveaux horaires

Rendez-vous de 15h45 à 17h45 les lundis et les mercredis, au 23, rue du Bec des 2 Eaux

Egalement, chaque mercredi du mois, aux horaires d'ouverture, la bibliothèque ouvre ses portes pour l'atelier : tricoté.

Enfin, en vous inscrivant à la bibliothèque, vous avez accès aux nombreuses ressources proposées par la Bibliothèque Départementale de la Vienne : livre, périodiques, BD, musique et films en ligne. Tout ça gratuitement ...et légalement et sans pub pour les ressources en ligne !



Dates à retenir

(activités gratuites, sauf mention)

10 janv. : vœux de la municipalité (Espace 2000 - 11h)

11 janv. : concert La Pause Musicale (Espace 2000 - 15h30 - participation libre)

14 janv. : assemblée générale du Club Photo (salle du Conseil - 20h)

18 janv. : AG du Comité des Fêtes (salle des activités - 10h30)

20 janv. : atelier numérique (mairie - 10h)

22 janv. : AG de Saulgé Transport Solidaire (salle des activités - 18h00)

24 janv. : AG de l'association des Donneurs de Sang Bénévoles (salle des activités - 10h30)

24 janv. : théâtre avec la troupe des P'tites têtes de Litotes (Espace 2000 - 20h - entrée payante)

1er fév. : 2nd concours de puzzle d'OSS97 (Espace 2000 - 14h - inscr° : helloasso.com/associations/OSS97)

7 fév. : soirée tête de veau du Comité des Fêtes (Espace 2000 - 19h - inscr°)

15 fév. : concert La Pause Musicale (Espace 2000 - 15h30 - participation libre)

21 fév. : loto de l'APE (Espace 2000 - 20h)

1er ou 22 mars : concert La Pause Musicale (Espace 2000 - 15h30 - participation libre)

7 mars : couscous de l'AJS (Espace 2000 - 15h30 - inscr°)

29 mars : 2è course pédestre La Saulgéenne d'OSS97 (aire de la Vergnade - départs 9h - inscr° run-chrono.fr)

3 avril : assemblée générale de l'OSS 97. (salle des activités - 10h)

18 avril : assemblée générale de La Saulterchen (salle des activités - 10h)

19 avril : concert La Pause Musicale (Espace 2000 - 15h30 - participation libre)

26 avril : journée Pédaler ses vacances (Espace 2000 - 10h-18h)



Permanences « Vos droits proches de chez vous »

Écoute et renseignements, évaluation de votre situation, accès aux droits : 2 assistantes sociales du Département vous reçoivent gratuitement à la mairie, sans rendez-vous et en toute confidentialité.

Rencontrez-les entre 9h et 12h :
- les vendredis 9 et 23 janvier
- les jeudis 6 et 20 février.



Le Mot du Maire

Voici le dernier bulletin de ce mandat : les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales. Chaque mandat connaît son lot de difficultés : celui-ci n'aura pas dérogé, loin de là ! Des confinements aux incertitudes budgétaires nationales inédites, en passant par des extrêmes climatiques marqués, ces 6 années auront été riches en nouveautés pas synonymes de sérénité... L'équipe que vous aviez élue lors des municipales de mars 2020 s'était engagée autour de divers objectifs : vous en trouverez un bilan descriptif (page 3).

Un nouveau sujet majeur et préoccupant pour la vie de Saulgé s'est « invité » en 2025 : le devenir de notre école communale. La mairie a reçu un courrier des services du ministère de l'éducation nationale (EN) proposant cette réflexion : « un rapprochement avec la commune de Lathus-Saint-Rémy qui (...), pourrait-il déboucher sur la réunion des élèves sur un site qui serait commun ? » Derrière l'expression polie, l'intention de l'EN est claire : regrouper les écoles, avec un objectif de « pôles éducatifs » d'environ 120 élèves, ce qui passe par des fermetures de sites, perspective évoquée pour l'école de Saulgé ! Les réflexions de l'EN s'appuient sur divers éléments, entre autres :
- une réalité démographique nationale : la baisse du nombre d'enfants scolarisés
- des arguments pédagogiques comme un certain isolement des élèves et enseignant.es dans des écoles à 2 classes comme la nôtre.

Autant d'arguments qui s'entendent certainement, mais tous peuvent être discutés. Ainsi, sur une école comme celle de Saulgé, la baisse démographique n'est pas avérée puisque depuis 2020, les effectifs fluctuent chaque année scolaire de 35 et 40 élèves. Petites écoles rurales ou gros « pôles éducatifs », pas de modèle idéal qui soit plus ou moins profitable à la réussite et à l'épanouissement des enfants.

Alors, c'est l'aménagement du territoire en général qui est en jeu : la ruralité mérite-t-elle les services publics dignes de ce nom que sont les écoles publiques ? Mérite-t-elle de conserver son attractivité ou s'assoit-on sur celle-ci en fermant un grand nombre ? (suite page 2)



Le conseil municipal, dans la continuité des précédents, a depuis 6 ans investi pour offrir de belles conditions d'apprentissage et d'épanouissement aux enfants qui fréquentent l'école communale. Persuadé des atouts des petites structures, il s'oppose à la perspective de rapprochement sur un même site suggéré par l'EN. Un travail a été entamé avec les municipalités et les écoles de Sillars et de Lathus-Saint-Rémy pour fonctionner davantage en réseau de proximité. Un réseau pour des projets communs aux 3 écoles, à même de lutter contre le soi-disant isolement de nos petites structures.

À l'échelle de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, une réponse de « territoire » a aussi été faite à l'EN pour souligner ces mêmes problématiques.

Pas de calendrier précis dans le courrier de l'EN, seulement cette invitation à réfléchir à un regroupement sur le site de l'école voisine de Lathus. Il convient d'avoir conscience du risque qui plane et de la menace sur le quotidien des enfants et sur la vie communale, et surtout, avant le temps possible d'une opposition frontale, de tout mettre en œuvre pour asseoir la légitimité de notre école rurale.

À titre personnel et au nom du Conseil Municipal,
je vous souhaite le meilleur pour 2026 !
Bruno Puydupin

Projets et travaux



C'est fait du côté...

... de la voirie : des enrochements ont été effectués sur le chemin des moutons (qui est une route!), du côté du lycée agricole et du gymnase St Nicolas. Une route qui est limitrophe avec Montmorillon, avec des travaux coordonnés entre les 2 communes

... des ruissellements qui provoquent des dégâts : des travaux pour sécuriser plusieurs habitations de la rue du Patural ont été réalisés, avec la création d'un fossé détournant une partie des eaux d'une zone en pente en amont, vers un secteur de moindre enjeu. Les travaux ont coûté 4 613€, avec une aide départementale (Activ'3) de 2 124€

... des hébergements de tourisme communaux : le remplacement dans l'un des dortoirs du gîte de groupe de 2 lits individuels par 1 lit double et l'installation d'éléments de confort dans la salle commune. Des aménagements qui visent à renforcer l'attractivité du gîte, en particulier aux yeux des familles. Si les 2 chalets de l'Aire de la Vergnade sont très régulièrement loués, le gîte a besoin d'être mieux mis en valeur puisqu'il est bien moins utilisé

C'est en cours du côté...

... de la mobilité douce : l'installation d'une borne d'entretien vélo devant la maison des expos, à destination des voyageurs à vélo (et il en passe quelques uns à Saulgé du printemps à l'automne)

... de l'Aire de la Vergnade : la mise en place d'un « parcours forme », avec des ateliers en bois, en complément d'appareils de fitness déjà en place. Les ateliers ont été réalisés en circuit-court par l'entreprise de charpente saulgéenne Bois Debout. Du bois principalement issu d'arbres tombés à la suite de gros coups de vent sur la commune et qui ont été façonnés dans l'atelier de l'entreprise

C'est en projet du côté...

... du réseau de chaleur mairie - école : l'avant-projet définitif (APD) devrait bientôt être signé. Les 1ers coups de pioche d'un lourd projet semblent enfin approcher.

Une nouvelle association pour le projet d'épicerie participative

Une nouvelle association, c'est toujours une bonne nouvelle dans une commune, et celle-ci, présidée par Éléonore Poth, prend en charge le projet d'épicerie participative au commerce communal.

Une nouvelle association qui nous présente 1 visuel... et son 1er communiqué :



« Le projet d'une épicerie participative dans le bourg de Saulgé avance ! L'assemblée générale du 6 décembre 2025 a constitué l'association porteuse du projet qui en assurera la gestion. A cette naissance, un nom « Au Rendez-Vous Saulgéen » a été attribué par vote à la majorité.

L'association à but non lucratif fonctionnera avec des recettes de manifestations, des subventions, ainsi que les cotisations des adhérents.

Ce lieu de rendez-vous a pour but de favoriser le lien social, de recréer un commerce de proximité au cœur de Saulgé et de booster l'économie locale et solidaire sur la commune et ses environs.

L'épicerie proposera une vente sur place de produits alimentaires et de première nécessité, favorisant la vente de produits locaux. L'ouverture d'un café/bar et l'organisation d'animations et d'événements sont également prévues.

Notre objectif, l'ouverture du « Rendez Vous Saulgéen » au printemps 2026 !

Mais rien ne sera possible sans l'adhésion d'un maximum de bénévoles pour soutenir le projet. Venez nombreux, afin de faire vivre pleinement notre lieu de rencontres.

Vous avez un peu de temps à donner ou tout simplement l'envie d'aller à la rencontre des autres ? Vous souhaitez nous faire part de vos souhaits, de vos idées ? Ecrivez-nous à cette adresse mail : aurendezvousaulgeen@gmail.com ou venez directement à la mairie.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous ! »

Logement communal d'urgence

Comment définir un logement d'urgence ?

C'est un équipement qu'on espère ne jamais voir utilisé mais qui prend toute son importance quand il l'est ! Le logement aménagé à l'étage de la mairie, a, comme l'indique son nom, uniquement vocation à répondre à des situations d'urgence.

Domage majeur suite à un incendie ou à une inondation, violences familiales... Les situations qui peuvent conduire une personne ou une famille à devoir être relogée dans l'urgence sont nombreuses quand les solidarités familiales ou de proches ne le permettent pas.



Le logement aménagé peut accueillir jusqu'à 4 personnes. En plus d'une cuisine et salon et d'une salle de bains, il dispose d'une chambre avec un lit-double et 2 lits simples superposés.

La municipalité remercie les familles saulgéennes qui ont fait des dons de mobilier pour meubler dignement le logement. Pouvoir se poser avec un minimum de confort quand on vient de subir un déménagement forcé et précipité sera certainement apprécié si le logement venait à servir !

Pour aménager le logement d'urgence, les travaux de cloisons, d'électricité et de plomberie ont été réalisés par 3 entreprises locales. Les finitions ont été faites par plusieurs conseiller.es municipaux qui n'ont pas compté leurs heures ! L'investissement réalisé s'élève à 35 251€, avec une subvention d'État (DETR) de 13 446€ et du Département (Activ'3) de 10 873€.

Bilan du mandat 2020-2026

Le conseil municipal sera renouvelé à l'occasion des élections des 15 et 22 mars prochains, ainsi que la/le représentant.e au sein de la CC Vienne et Gartempe, l'établissement public de coopération intercommunale dont dépend Saulgé.

L'équipe sortante avait soumis à vos votes en mars 2020 un projet articulé autour de 3 axes. Par rapport aux engagements annoncés, voici un bilan non exhaustif :

axe « une commune où il fait bon vivre » :

objectif 2020	état des lieux 2026
créer un conseil municipal des jeunes (CMJ)	1 mandat de 2022 à 2024 pour 9 jeunes : décos de Noël, projet de « parcours » (en partie réalisé, va être terminé début 2026)
créer des liens intergénérationnels	actions du CMJ, animations régulières et tous publics
consolider l'esprit participatif	projet d'Atlas de la Biodiversité Communale, groupe de travail sur les énergies renouvelables
poursuivre le soutien aux associations et renforcer le calendrier d'animations	- soutien constant et échanges avec les associations actives de la commune et alentours - maintien animations existantes (sauf Téléthon) et développement d'une offre accessible (festival Gartempe Guinguette, Arts Buissonniers, Pause Musicale, projet l'Arbre...)

axe « une commune qui va de l'avant » :

objectif 2020	état des lieux 2026
poursuivre l'entretien général (bâti et espaces communaux)	Entretien régulier, création logement d'urgence. En cours : réseau de chaleur mairie/école.
créer un city-stade	créé en 2021
entretenir les hameaux et quartiers	Divers aménagements au Moulin des Dames, à La Bringuetterie, au Patural, à La Grande Broue...
consolider l'accueil touristique : hébergements et activités	- création aire camping-cars en 2023 - renforcement attractivité des chalets et du gîte
conforter le secteur économique	soutien aux entreprises saulgéennes pour travaux communaux, installation du salon de coiffure, soutien au commerce communal

axe « une commune éco-responsable » :

objectif 2020	état des lieux 2026
être pilote dans la gestion et l'entretien des espaces communaux	efforts sur l'électricité (optimisation bâti, leds éclairage public), l'eau (pluviale pour massifs), l'isolation. Engagement sur une gestion durable des haies de bord de route et voirie, réalisation de l'Atlas de la biodiversité Communale, outil pédagogique et d'aide à la décision. En cours : adaptation de la cour de l'école à la chaleur et réseau de chaleur bois mairie/école
créer un espace pédagogique commun	au Jardin de l'Abreuvoir : utilisé ponctuellement par l'école mais en partie non abouti
à l'école : favoriser les fournisseurs locaux pour la cantine et soutenir le projet Ecole en Démarche de Développement durable (E3D)	- fournisseurs locaux : partiellement abouti - E3D : labellisations en 2022 et 2025., avec diverses actions menées en temps scolaire et périscolaire chaque année

Au cours des 6 années du mandat, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter la part communale des taxes foncières (foncier bâti et foncier non bâti), respectant son engagement de 2020 de les maîtriser.